Les nouveautés pour le mouvement 2025

Redécoupage des circonscriptions

Pour le mouvement 2025, le changement majeur est le redécoupage des circonscriptions. Une fiche repère spécifique a été éditée.

Retour de congé parental en cours d'année

Le retour s'effectue sur une vacance de poste sur la circonscription quelle qu'en soit sa nature. Avant, c'était sur un poste de remplaçant, ce qui permettait de bénéficier des ISSR. Le SE-Unsa a soulevé ce point en groupe de travail avec l'administration.

Stagiaires en prolongation

Les stagiaires en prolongation verront leur affectation annulée et seront affectés selon les critères d'affectation des stagiaires. Ils participeront au mouvement 2026.

Éléments de bonification

Pour bénéficier des bonifications de rapprochement de conjoint, autorité parentale conjointe, parent isolé, RQTH… il faut impérativement renseigner l'onglet « éléments de bonifications » sur l'application MVT1D et envoyer les justificatifs par mail à ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr avant le 11 avril.